

JEAN-LOUIS CHALÉARD

TEMPS DES VIVRES TEMPS DES VILLES

Pour une nouvelle approche des campagnes ivoiriennes

L'Afrique subsaharienne connaît depuis quelques décennies une croissance urbaine accélérée qui a entraîné dans de nombreuses contrées l'essor rapide d'une production vivrière marchande. Le cas de la Côte d'Ivoire est à la fois exemplaire et singulier, en raison de la vitesse de l'urbanisation, de l'ampleur de la demande et de la capacité de réponse des paysanneries, dans un pays caractérisé par l'importance de ses exportations agricoles (et souvent, d'ailleurs, réduit à ce seul trait).

La rapidité de l'urbanisation se lit dans quelques chiffres : le pays, qui comptait 3 % de citadins en 1940, en avait 32 % en 1975 et près de 50 % au début des années 1990 ; Abidjan dépasse 2,5 millions d'habitants en 1994, Bouaké, la deuxième ville, 400 000 habitants, et 39 autres agglomérations excédaient 20 000 résidents en 1988 (RGPH, 1990). Or, dans les villes, l'alimentation est restée beaucoup plus à base de produits nationaux qu'on ne l'a souvent écrit, si bien que la croissance urbaine se traduit par une forte augmentation de la demande en denrées locales (banane plantain, manioc, igname, mais aussi riz, maïs, etc.).

Si la mobilisation des agriculteurs pour ravitailler les cités ivoiriennes est un phénomène général dans le pays, les campagnes n'ont pas répondu cependant de manière uniforme aux sollicitations des marchés. En fonction du poids des contraintes naturelles, des situations foncières locales, du degré d'ouverture des paysanneries à l'économie marchande ou de l'intérêt des différentes cultures possibles les comportements varient fortement. Le sud, très urbanisé, est dominé par un système d'économie de plantation fondé sur la production de café et de cacao pour l'exportation : c'est par rapport à lui que se pose la question de l'expansion de cultures vivrières destinées à des marchés nombreux et importants. Dans le nord du pays, le coton, principale culture industrielle, n'a pas le poids de l'arboriculture marchande dans le sud, si bien que le développement

de productions pour les villes y joue un rôle plus décisif dans les revenus des campagnes et leur transformation.

Par ailleurs, dans la mobilisation des paysans, le rôle des commerçants est décisif. Les relations entre les uns et les autres sont complexes, faites de complémentarité et de rivalités. Ce sont elles qui servent largement de base à l'établissement des réseaux qui unissent villes et campagnes.

L'étude de l'essor des cultures « vivrières marchandes » renvoie donc à des interrogations multiples qui relèvent d'analyses locales (systèmes de production, contraintes naturelles, etc.) et nationales (politique des prix, croissance des marchés, etc.), purement agricoles ou liant producteurs et marchands.

C'est pourquoi il convient de revenir en priorité sur les méthodes d'étude. Ensuite, nous pourrons évoquer les résultats. Tenant compte de la diversité des situations et des différentes échelles à laquelle se posent les questions, nous évoquerons alors successivement : la croissance de la production dans le sud du pays, la situation dans le nord, les circuits de commercialisation et enfin, la situation des acteurs et l'évolution des territoires à l'échelle nationale (1).

PROPOS DE MÉTHODE

Si la recherche s'inscrit dans un courant, qui, depuis le début des années 1980, « retrouve » les villes (Raison, 1993), l'analyse de l'essor des cultures vivrières en relation avec la croissance urbaine invite, par la nature du sujet, à se démarquer de trois types d'approches répandues sur des thèmes voisins.

- À l'inverse des études par filières, qui se limitent souvent à une dimension agro-économique, il s'agit d'insister sur les relations entre les sociétés et leur espace.
- Par rapport aux travaux de géographie urbaine qui traitent des campagnes en termes de zone d'influence des villes, nous avons voulu recentrer la question sur la « périphérie » rurale et insister sur les logiques et les dynamiques paysannes.
- Enfin, par rapport aux travaux sur les campagnes dont le propos est focalisé sur l'analyse des structures agraires elles-mêmes, nous avons cherché à mettre l'accent sur l'ensemble des paramètres permettant d'explicitier les comportements paysans, c'est-à-dire non seulement

1. Cette recherche a abouti à la soutenance d'une thèse d'État (J.-L. Chaléard, 1994). Il ne saurait être question d'en rendre compte de façon exhaustive dans les pages qui suivent. Nous nous contenterons d'aborder, de façon générale, quelques thèmes qui nous semblent significatifs.

les caractères du milieu agricole, mais aussi les facteurs extérieurs au monde local : demande urbaine, politique des prix et surtout organisation des systèmes de transport et des circuits commerciaux.

La méthode d'étude repose sur des enquêtes en cascade, à différentes échelles, qui s'appuient sur le recours aux données disponibles à l'échelle nationale, sur le choix d'espaces-témoins régionaux et sur l'étude détaillée d'exploitations agricoles ou d'entreprises commerciales, afin de concilier les apports des études monographiques fines et ceux des analyses d'ensemble.

Pour mener à bien l'étude, cinq espaces-témoins ont été retenus, en fonction des cultures vivrières présentes ou vendues et de critères plus explicatifs : proximité des marchés, degré d'insertion dans l'économie marchande, type de société rurale, situation foncière, milieu naturel. Chacun est représentatif d'un ou deux thèmes centraux. Ce sont (Fig. 1) :

- le département d'Agboville, pays des Abé, population entrée depuis longtemps dans l'économie marchande, où se posent des problèmes de reconversion de l'agriculture de plantation, en raison de la saturation foncière, et situé près d'Abidjan, dans le sud-est ;
- le département de Soubré, dans le sud-ouest, zone encore pionnière à la fin des années 1980, grosse productrice de vivres et ravitaillant les villes ivoiriennes en produits variés, principalement en banane plantain ;
- la périphérie de Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire, où la croissance urbaine modifie les systèmes de production des populations locales baoulé, avec l'essor du manioc notamment ;
- le Nord-Est, région grosse productrice d'igname, où deux populations, les Lobi et les Koulango, répondent très inégalement aux sollicitations des marchés lointains ;
- le pays mahou, à l'ouest, éloigné des grands centres de consommation et où la principale production vivrière est le riz pluvial.

L'essentiel du travail à consisté en des enquêtes en ville auprès des commerçants ou sur les marchés, et surtout dans les villages, sur les lieux de production. Deux points doivent être précisés : l'échantillon retenu dans les zones d'enquêtes résulte d'un choix raisonné et ne prétend pas servir de base à l'élaboration de statistiques précises ; par ailleurs, des questionnaires relativement limités, mais passés à un grand nombre d'exploitants ont été couplés avec des investigations plus lourdes, comme des suivis de temps de travaux ou de budgets familiaux sur une année, sur un nombre de cas réduit, pour analyser en profondeur les processus de développement des cultures vivrières et le rôle des revenus vivriers dans les unités de production. De même, chez les commerçants, des

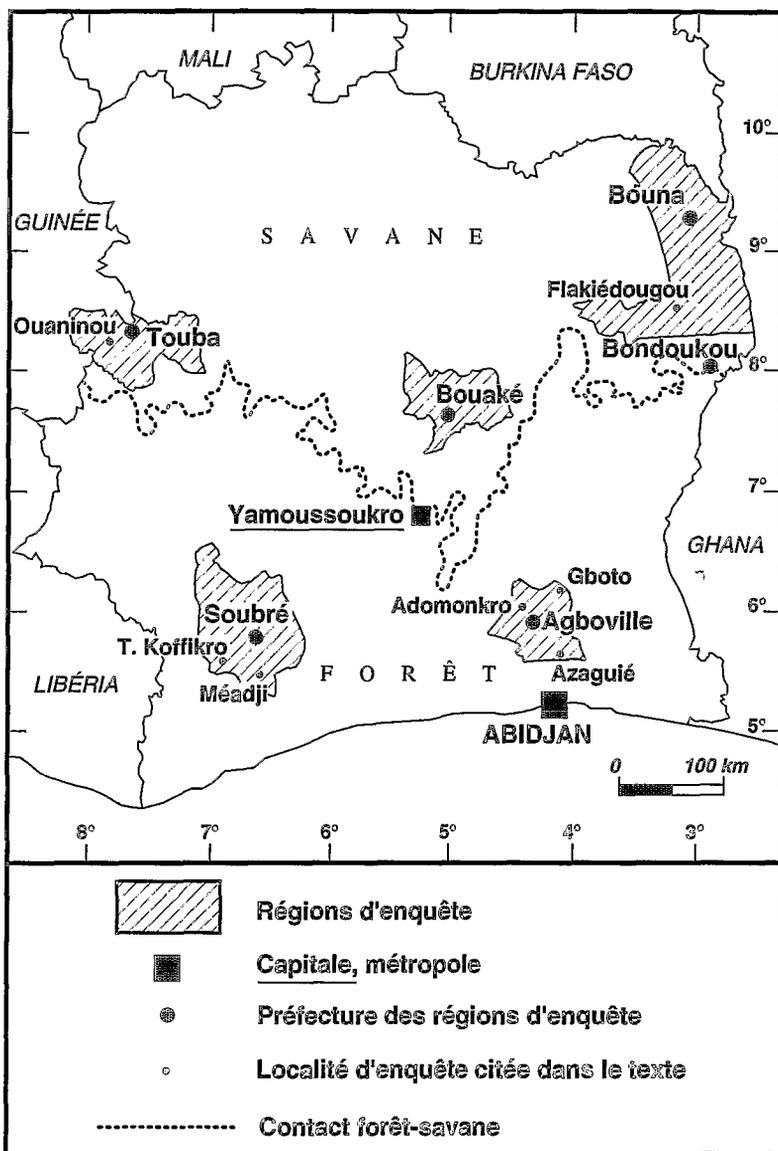


Figure 1.

enquêtes systématiques sur les vendeurs des marchés ou certains types de grossistes ont été couplées avec des entretiens plus longs visant, à partir d'analyses de biographies ou d'activité, à retracer des itinéraires marchands et à mettre en évidence des logiques économiques ou sociales.

L'étude a été menée de 1982 à 1993. La principale difficulté a été celle de la comparaison de données relevées à des dates différentes et avec des moyens très inégaux, puisque la recherche, commencée sur mission en 1982 avec pratiquement aucun moyen, s'est achevée en 1989-1990 dans le cadre d'un accueil à l'ORSTOM et d'une affectation à Abidjan, avec des conditions de travail sans commune mesure avec celles du début. En revanche, la durée permet de relever des tendances lourdes et des phénomènes qui n'auraient pas été perceptibles autrement : par exemple, les résultats de 1983 n'étaient pas des résultats moyens, parce qu'une sécheresse grave a affecté les récoltes ; en même temps, les enquêtes des années suivantes dans les mêmes localités ont permis de voir en quoi cette sécheresse était l'accélérateur de certaines évolutions. En outre, les retours sur le terrain ont facilité les contacts avec les villageois et la qualité des réponses. Enfin, l'utilisation de travaux antérieurs, réalisés entre 1974 et 1977, a permis de suivre l'évolution d'exploitations agricoles sur deux décennies.

Notre objectif, dans toutes ces enquêtes, était moins d'étudier des unités de production agricoles, des terroirs ou des entreprises commerciales en eux-mêmes, que d'essayer de tirer, à partir d'une gamme relativement variée de cas, des conclusions dépassant le cadre monographique, comme nous allons tenter de le montrer, d'abord avec l'étude de la situation dans le sud du pays.

LES CULTURES VIVRIÈRES EN ÉCONOMIE DE PLANTATION

Tout le Sud ivoirien est le domaine de l'économie de plantation caféière et cacaoyère. C'est aussi la partie du pays où la production vivrière est la plus élevée : le Sud produit, entre autres, la presque totalité de la banane plantain et du taro de la Côte d'Ivoire, environ les trois-quarts du manioc et du riz. Cela prouve à l'évidence qu'il n'y a pas nécessairement opposition entre cultures vivrières et cultures d'exportation.

En effet, dans l'ensemble, le système dominant associe sur des défrichements renouvelés chaque année, ces deux types de cultures. Le producteur plante, sur la nouvelle parcelle créée au détriment de la forêt, des espèces vivrières et des pieds de caféiers et de cacaoyers. Les premières, notamment le bananier plantain qui sert de plante d'ombre aux jeunes cacaoyers, disparaissent au fil des années, au fur et à mesure que les arbustes grandissent et entrent en production. Ce système a la préférence des agriculteurs, car c'est celui qui rémunère le mieux la force de travail,

tout en assurant une abondante production alimentaire et l'extension des plantations (c'est-à-dire, en Côte d'Ivoire, du domaine foncier).

Il faut noter que près des grands axes de circulation dans le Sud-Ouest ou dans les secteurs du Sud-Est où subsistent encore des forêts à défricher, ce système a subi des infléchissements pour répondre à la demande urbaine : par exemple, les agriculteurs augmentent la densité de plants de bananiers par hectare en première année ou allongent la durée d'exploitation vivrière de la parcelle. Dans ces secteurs, les villageois vendent plus de 100 000 F CFA de vivres par an, comme à Gboto, dans le département d'Agboville.

Les limites de ce système tiennent à la disparition des forêts qui entraîne une réduction des défrichements et une baisse de la production alimentaire. Mais dans le Sud-Est on assiste dans certains cas à une reconversion vers l'agriculture vivrière marchande. C'est ce qui se produit dans un village comme Adomonkro, situé au nord d'Agboville. Là, en raison de l'afflux d'allochtones, la saturation est atteinte dès la décennie 1970 : seuls les autochtones possèdent encore quelques forêts à défricher. La production de vivres devient alors à peine suffisante, en dépit de l'extension du riz et du maïs dans les bas-fonds, impropres aux cultures arbustives. Mais, dans les années 1980, la situation change en relation avec l'augmentation des besoins de la métropole nationale, le bitumage de la route Abidjan-Agboville, qui facilite l'évacuation des produits, et la sécheresse de 1983, qui pousse les commerçants à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement. Dès lors, les villageois développent l'igname, le maïs, les légumes et surtout le manioc, plante qui demande peu de soins et fournit des revenus élevés par hectare. Ces cultures se pratiquent sur les vieilles jachères de caféiers et sur les friches à *Chromolaena odorata*. Avec des situations différentes selon les exploitants. Les jeunes Abé qui possèdent encore quelques forêts continuent à produire de la banane plantain, tandis que les maîtres de la terre autochtones se transforment en rentiers et louent à des étrangers des parcelles pour qu'ils fassent des cultures vivrières. Les Baoulé pratiquent un système proche de celui de leur région d'origine, près de Bouaké : après une sole d'igname, ils font un an de cultures secondaires (arachide, maïs, petits légumes) et de manioc. Les Dioula et les Burkinabé cultivent surtout des céréales, souvent sur des terres louées, car ils ont un accès difficile à la terre ; certains développent dans les bas-fonds des cultures maraîchères qui fournissent des revenus importants à l'hectare (5 à 10 fois ceux du café).

Au total, alors que les revenus par exploitation tirés du café et du cacao déclinent dans le village entre 1976 et 1989 (- 3,2 %/an), le revenu agricole brut progresse légèrement (+ 2,0 %/an), grâce aux ventes de vivres (+ 13,5 %/an).

Plus au sud, près d'Abidjan, dans la sous-préfecture d'Azaguié, les évolutions sont encore plus spectaculaires, car les prix des denrées sont 20 à 30 % plus élevés qu'à Adomonkro. La banane d'exportation qui avait été développée avec l'aide de l'État dans les années 1960 est partiellement abandonnée par les petits planteurs au profit du manioc et des légumes, qui procurent des gains élevés à l'hectare.

Les revenus tirés des vivres sont importants ici, puisqu'en moyenne, dans les exploitations enquêtées, ils dépassent 300 000 F CFA en 1988-89. Une forte part des légumes est vendue directement sur le marché de gros du Plateau à Abidjan par les producteurs, et les femmes valorisent la production de manioc en la transformant en attiéké, sorte de couscous local, très consommé en ville.

Les situations où les ventes de vivres sont les plus faibles se trouvent dans le Sud-Ouest, dans les régions éloignées des marchés. Ainsi, T. Koffikro offre l'exemple d'un campement où les ventes de vivres ont toujours été réduites. Fondé en 1976, près de la forêt de Taï, les défrichements et les plantations d'igname et de banane plantain ont été considérables jusqu'au milieu des années 1980 (jusqu'à 6 ha par an pour le principal planteur) mais le campement étant éloigné de Soubré et de la route goudronnée, les commerçants n'y venaient pas, si bien que la production pourrissait dans les champs. Depuis la fin des années 1980, l'augmentation de la demande urbaine aurait pu attirer les marchands, mais les défrichements se sont réduits avec la disparition des forêts. La production de vivres est limitée, la majeure partie de l'espace étant plantée en cacao.

Au-delà d'une augmentation générale des ventes, les situations sont donc très variables. De même, dans le nord du pays.

LE VIVRIER MARCHAND DANS LE NORD

Dans le Nord, le coton, principale culture d'exportation, n'a ni l'importance ni l'ubiquité du café et du cacao dans le Sud. Les systèmes de production sont plus variés. En fonction des situations, les paysans ravitaillent soit les petites villes de la région, ce qui donne lieu à des orientations marchandes limitées, soit Bouaké, grand centre régional, soit Abidjan et les villes forestières en denrées dont le Nord a le monopole pour des raisons écologiques.

D'abord, il convient de souligner qu'il n'y a pas nécessairement opposition entre le coton et les cultures vivrières, comme le montre l'exemple du pays mahou, près de Touba ⁽²⁾. Dans cette région, située dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, la culture vivrière dominante est le riz. Or, les prin-

2. La situation est peut-être différente dans d'autres régions, notamment en pays sénoufo (X. Le Roy, 1995).

cipaux vendeurs de cette céréale sont en général de gros producteurs de coton. Les planteurs pratiquent des successions culturales du type riz-coton-riz-maïs-manioc ; quelquefois, une sole d'arachide vient s'intercaler après celle de maïs ; il arrive aussi que le coton débute l'assolement : il est alors cultivé en première et troisième années. L'introduction de cette plante industrielle autorise de bons rendements de riz en deuxième ou troisième année de culture grâce à l'effet rémanent de l'engrais mis sur la sole cotonnière⁽³⁾. Les agriculteurs arrivent à concilier (au moins partiellement) les différentes cultures dans leur emploi du temps en jouant sur les durées de cycles, inégales selon les variétés de riz.

Dans le détail, on constate toutefois des nuances. Dans la partie est du pays mahou, où les densités de population sont très faibles (moins de 5 hab./km²), les techniques restent très extensives : les villageois développent en priorité des successions riz-maïs-cultures secondaires diverses-manioc suivi de 15 à 20 ans de jachère ; l'introduction du coton est limitée : la baisse des prix en 1990 a entraîné un recul de la production et les paysans cultivent surtout le riz pour l'autoconsommation et des cultures variées pour la consommation et la vente (arachide, patate douce, sésame, manioc, légumes, etc.). Dans l'ouest, autour de Ouaninou, les densités sont beaucoup plus fortes : de l'ordre de 30 à 50 hab./km² ; l'introduction du coton a été au service d'une intensification de l'agriculture, avec des successions coton-riz-coton-riz-cultures secondaires suivies de 5 à 8 ans de jachères. Les ventes de coton sont plus fortes qu'à l'est, les ventes de riz aussi, car l'extension de la plante industrielle a permis une augmentation de la production de paddy, sous l'effet de l'extension des superficies cultivées et des rendements. Dans une certaine mesure, on peut même se demander si l'augmentation de la production de coton n'est pas au service de celle de riz : alors que les rendements de coton sont égaux ou inférieurs à la moyenne nationale selon les années (13 à 15 qx/ha), les rendements de riz sont souvent élevés (plus de 20 qx/ha en riz pluvial chez les planteurs de coton en 1986-87 par exemple). Les planteurs accordent en général plus de soins au riz, qui est leur culture vivrière de base et peut fournir des gains monétaires égaux à ceux du coton, dont l'intérêt a diminué en raison de l'augmentation du coût des intrants et de la chute des cours : en 1990, les revenus nets par hectare des deux cultures (100 000 à 130 000 F CFA) et les revenus nets par journée de travail (entre 600 et 800 F CFA) sont peu différents.

3. Nous avons constaté cet effet sur plusieurs champs en 1986-87. Il convient d'ajouter que riz et coton présentent une relative complémentarité agronomique : les systèmes racinaires différents permettent une meilleure utilisation du sol. En outre, dans quelques cas, les planteurs étalent une partie de l'engrais, fourni à crédit par l'encadrement agricole pour le coton, dans les champs de riz.

Toutefois, les cultures vivrières destinées aux villes ont du mal à prendre de l'importance dans la région. Leur essor est handicapé par la faiblesse des marchés locaux (Touba, principal centre a moins de 20 000 habitants) et par l'éloignement des grandes agglomérations urbaines nationales, en dépit de la construction récente d'une route goudronnée : Touba est à près de 700 km d'Abidjan. Leur principal atout réside dans la production de riz de montagne très prisés en ville et vendus décortiqués sur les marchés à un prix très supérieur à celui du riz importé.

Le Nord-Est, également éloigné des principales agglomérations ivoiriennes, présente un cas différent : c'est une région spécialisée dans la production d'igname précoce pour Abidjan, marché distant de plus de 400 km, et la production vivrière procure, depuis son essor, des revenus que n'ont jamais apportés les cultures d'exportation, absentes ou peu développées.

L'igname précoce trouve son domaine de prédilection dans les zones de savanes soudaniennes du Nord, particulièrement à leur contact avec la zone forestière. Le Nord-Est est réputé pour la qualité de sa production, vendue chère à Abidjan, ce qui lui permet de supporter des frais de transport élevés.

La culture de l'igname précoce est d'abord le fait des Lobi. Il s'agit là d'un phénomène récent. En effet, jusqu'aux années 1960, l'igname est une plante secondaire chez les Lobi. Les denrées valorisées et consommées en priorité sont les produits sacrés dits « amers » (appelés *daka*), tel le sorgho, qui ne peuvent faire l'objet de vente que de la part des chefs de maisonnées, après observance de rites désacralisateurs. L'igname appartient à la catégorie des produits « froids » (*uye*), moins prisés, mais qui peuvent être commercialisés sans restriction. Peu consommée, ne faisant l'objet d'aucun interdit susceptible d'entraver sa vente, l'igname précoce a pu devenir une grande production marchande.

La production est importante dans des zones d'immigration lobi récente, peu peuplées jusqu'à la fin des années soixante, entre Bondoukou et Bouna. Là, les ventes moyennes par exploitation atteignent 300 000 F CFA par an, les plus gros producteurs dépassant le million de F CFA.

L'igname est produite dans le cadre d'une agriculture extrêmement extensive. La première année, sur défrichement, les Lobi plantent l'igname, puis les années suivantes font deux ou trois récoltes de céréales. Puis, dès que les rendements déclinent, ils abandonnent la parcelle.

Ce système est dévoreur d'espace, mais il est entretenu par des justifications économiques. Entre 1984 et 1991, l'igname précoce rapporte plus de 2 000 F CFA par jour de travail aux plus gros producteurs, soit trois fois plus que le riz. À même époque, seul le cacao assurait aux planteurs de la forêt une rémunération supérieure.

Mais le succès de l'igname précoce, production pondéreuse et fragile, repose aussi sur un réseau de transports et des circuits commerciaux efficaces, sans lesquels l'essor d'une production vivrière pour les villes serait impossible.

COMMERCE DE PROXIMITÉ ET COMMERCE LOINTAIN

On a souvent accusé le commerce des pires maux en Côte d'Ivoire, notamment dans les rapports des ministères ou des bureaux d'études, qui ont fleuri sur la question dans la décennie 1970 (4). En fait, il faut y regarder de plus près et distinguer selon les types de négoce et les types d'intervenants.

Une des distinctions majeures à opérer se situe entre commerce de proximité et commerce lointain. Les produits d'abord ne sont pas les mêmes. Une des principales denrées du commerce de proximité est le manioc, en raison de l'importance des coûts de transport : près de 30 % du prix de vente du manioc sur le marché de gros de Bouaké. Ces coûts expliquent que le manioc pour la vente se développe surtout à la périphérie des villes. Ils amènent aussi à relativiser les discours sur les marges des négociantes : compte tenu des coûts élevés, les marges bénéficiaires nettes sont de l'ordre de 15 à 30 % du prix de vente ce qui n'est pas énorme, surtout si l'on tient compte des cessions à perte parfois, car la production, une fois récoltée, ne peut être stockée très longtemps.

Autre caractère essentiel du commerce de proximité : il est fait d'apports réduits, multiples, par des opérateurs d'envergure limitée, et souvent par les agriculteurs eux-mêmes. Ainsi, sur le marché de gros de Bouaké, 63 % des apports de manioc sont inférieurs à 100 kg, plus de la moitié des vendeurs sont des agriculteurs et il n'y a guère qu'une dizaine d'opératrices qui commercialisent plus de 20 t par mois.

Ce qui fait le succès du manioc, c'est la diffusion de la consommation d'attiéké dans tout le pays. L'élaboration du produit donne lieu à un artisanat alimentaire important et à un commerce actif. La fabrication rurale d'attiéké est importante parce qu'il s'agit d'une activité paysanne qui permet de surmonter le handicap d'un transport d'un produit pondéreux à faible valeur unitaire. C'est également un produit adapté au marché avec la multiplication des points de vente dans les rues et la diffusion de qualités inférieures, vendues à bas prix, aux populations les plus démunies, notamment à Abidjan.

4. Par exemple, une étude du ministère des Finances (1971) qualifie le système de commercialisation des produits vivriers de « totalement désorganisé », « constitué de façon spontanée et anarchique » et d'inefficace pour répondre aux besoins du pays. La plupart des rapports insistent sur les marges très élevées...

Les cultures maraîchères jouent également un rôle important dans le commerce de proximité, mais pour des raisons différentes du manioc : elles sont produites près des villes, en raison de la forte valorisation du sol qu'elles procurent, plus que pour des raisons de transport.

Dans tous ces commerces, le rôle des femmes est prédominant puisqu'elles constituent la majorité des intervenants. On retrouve cet aspect de façon moins nette dans le commerce à longue distance.

Le commerce à longue distance est fait surtout de céréales, d'igname précoce et de banane plantain.

Le rôle des marchands et des infrastructures de transport dans l'essor de la production des régions éloignées des grands centres de consommation sont plus vitaux que dans les périphéries urbaines. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est la rapidité avec laquelle les infrastructures et les réseaux se mettent en place lorsqu'il y a matière à négoce. Sur les fronts pionniers par exemple, on a vu se créer des centres de collecte à partir de localités nouvelles, devenues en quelques années des agglomérations de plus de 5 000 habitants, comme Méadji (dans le Sud-Ouest) ou Flakiédougou (dans le Nord-Est), à partir desquels opèrent des marchands qui rassemblent la production avant de l'expédier sur Abidjan ou Bouaké.

Bien sûr, les circuits sont beaucoup plus complexes que ceux du commerce local. Les intermédiaires sont en général plus nombreux, ce qui augmente les coûts. Et les intervenants sont aussi de plus grande envergure, parce que les capitaux nécessaires à l'activité sont plus importants. Mais il faut fortement nuancer. Les opérateurs dans le département de Soubré ou dans celui de Bondoukou sont souvent des jeunes ou des femmes aux capacités financières et au chiffre d'affaires limités.

Par ailleurs, les intervenants sont souvent très diversifiés. Ainsi, pour la commercialisation de la banane plantain dans le département de Soubré à destination d'Abidjan. La principale part du commerce est le fait de négociantes, installées à Méadji, qui collectent la production dans un rayon de 20 à 50 km autour de la place et expédient la production sur Abidjan, en utilisant les camions qui reviennent à vide de San Pedro sur la métropole nationale. Elles exercent leur activité surtout entre janvier et juin, parce que c'est une période de moindre production, pendant laquelle les cours sont élevés à Abidjan, et parce que les camions sont disponibles (auparavant, ils servent au transport du cacao). Il y a donc de fortes pertes entre septembre et décembre. À côté, exercent des marchands d'Abidjan, qui ont suivi depuis 20 ou 30 ans les fronts pionniers, et qui opèrent aussi dans le Sud-Est, dans le Centre-Ouest et ici depuis les années 1980. Enfin, de plus en plus, des paysannes s'organisent pour écouler la production vers la métropole. La villageoise concentre sa récolte et celle de voisins que collecte une dépendante (fille, nièce ou sœur), et elle la transporte à Abidjan, où elle l'écoule auprès de commer-

çants ou d'une parente, souvent salariée en ville, qui prend le relais ; la villageoise utilise pour le transport le réseau de cars qui a été mis en place depuis quelques années, notamment les lignes San Pedro-Abidjan et Soubré-Abidjan, chaque véhicule pouvant transporter plusieurs tonnes de marchandises sur le toit. Le bénéfice par voyage est faible : de 10 000 à 20 000 F CFA, mais un aller et retour se fait en moins de 24 heures et la femme peut réaliser plusieurs voyages par semaine.

Le rôle des producteurs peut être encore plus important dans certains cas, comme le montre l'exemple du Nord-Est. Dans cette région, l'essentiel du commerce est réalisé par les paysans qui vendent directement leur production aux grossistes à Abidjan. L'intérêt de ce voyage est inégal puisque les frais sont constants alors que les revenus varient du simple au triple selon les périodes.

Les plus gros négociants de Bondoukou, vieille cité marchande, se désintéressent de ce commerce qu'ils jugent trop aléatoire et faiblement rémunérateur. En revanche, ils acceptent de louer leurs camions aux Lobi qui partent sur Abidjan, d'autant qu'ils rentabilisent au maximum le déplacement en chargeant du fret de retour au port.

L'intervention des Lobi dans le négoce de l'igname montre le dynamisme des sociétés paysannes en Côte d'Ivoire, mais conduit à s'interroger aussi sur l'intérêt d'un commerce où, mis à part le cas des grossistes réceptionnaires dans les villes, les bénéfices sont extrêmement aléatoires. L'igname *kponan*, par exemple, est commercialisée dans le Nord-Est, entre 50 et 65 F CFA/kg bord champ selon les périodes et vendue entre 70 et plus de 150 F CFA/kg à Abidjan, alors que les frais (constants) sont de l'ordre de 25 F CFA/kg.

Au total, les commerçants jouent un rôle fondamental dans un nombre de cas limité. Ils investissent surtout les secteurs les plus sûrs et les plus rentables : le riz d'importation par exemple. On les rencontre également dans les situations stratégiques, où ils se trouvent en position de force : comme grossistes réceptionnaires, dans les grands centres urbains notamment, là où ils peuvent organiser des monopoles, contrôlant les arrivages et la redistribution à des détaillants ou des semi-grossistes clients. Enfin, ils se maintiennent là où ils ont su occuper une position dominante, en s'appuyant sur des réseaux familiaux performants, comme par exemple les négociants dioula de Bouaké, qui assurent la redistribution des produits vivriers entre le nord et le sud du pays et l'approvisionnement de la ville ⁽⁵⁾.

Ce qui paraît déterminant, dans tous les cas, ce sont les étroites liaisons villes-campagnes : le rôle des paysans connaissant la ville dans la

5. On pourrait évoquer d'autres cas, comme celui des commerçants de Korhogo (P. Labazée, 1991).

commercialisation des denrées, la double activité professionnelle agricultrice-commerçante de nombreuses femmes, le rôle des réseaux marchands qui permettent aux grossistes sédentaires urbains de connaître la situation dans les campagnes par l'intermédiaire de réseaux de dépendants ou d'associés, collecteurs itinérants ou pisteurs.

NOUVEAUX ACTEURS, NOUVEAUX ESPACES DU VIVRIER

L'essor des cultures destinées au ravitaillement des villes conduit à s'interroger, de façon générale, sur le rôle des différents acteurs qui interviennent et sur les conséquences que peut avoir cet essor à l'échelle nationale.

Il convient de remarquer, d'abord, que l'essor du vivrier marchand résulte essentiellement de la remarquable aptitude des paysanneries à répondre aux besoins des agglomérations et doit très peu à l'action directe de l'État. En effet, ce dernier s'est surtout illustré par une politique d'importation du riz vendu à bas prix sur les marchés urbains, qui renfloue ses caisses, par le jeu des taxes d'importation, sert les intérêts du groupe de commerçants qui participe à cette activité et permet de maintenir la paix sociale en ville en fournissant aux couches défavorisées une denrée alimentaire de base bon marché. Mais cette politique défavorise la production nationale, en la concurrençant et en maintenant à un niveau peu élevé les prix de l'ensemble des cultures vivrières. Cependant, le rôle indirect de l'État a été considérable par la constitution d'un réseau routier performant, sans doute le meilleur d'Afrique occidentale, qui a facilité l'écoulement des récoltes sur les marchés urbains et, de ce fait, encouragé les initiatives des paysans ou des négociants.

L'expansion des productions destinées aux villes a de multiples conséquences sociales. Certes, les plus gros vendeurs de vivres sont parfois des chefs de grandes exploitations qui cumulent les activités et les revenus, notamment parce que cultures vivrières et cultures d'exportation sont souvent liées, ou des fonctionnaires qui, grâce à leurs revenus mensuels, peuvent utiliser au bon moment des manœuvres ou attendre que les cours montent pour vendre leurs produits, particulièrement le riz.

Mais la conséquence principale de l'essor des cultures vivrières marchandes réside dans l'apparition au premier plan de nouveaux acteurs. Il s'agit d'abord des jeunes, souvent exclus de l'économie de plantation dans les villages, faute de terres, et qui développent ces cultures dans les bas-fonds. Les étrangers, pour les mêmes raisons, se lancent dans la production de riz et de légumes (d'autant qu'ils bénéficient d'une force de travail importante, originaire de leur pays, indispensable à la réussite de l'agriculture maraîchère). Surtout, les femmes, dont le rôle est fondamental dans la production, la commercialisation et la transformation arti-

sanale, entret de plain-pied dans l'économie monétaire dont les avait pratiquement exclues l'agriculture d'exportation contrôlée par les hommes. La crise de l'économie de plantation, qui frappe le pays depuis 1989, a accru le rôle des épouses dans la mesure où les revenus des cultures d'exportation ont baissé alors que ceux des produits vivriers sont restés stables : dans certains cas, les gains monétaires des femmes arrivent même à dépasser ceux des époux, entre 1989 et 1993, notamment chez les producteurs de café.

Sur un autre plan, l'agriculture vivrière marchande entraîne des modifications importantes dans l'organisation de l'espace. D'abord elle permet la valorisation des bas-fonds, jusque-là délaissés par l'arboriculture marchande. À l'échelle régionale, apparaissent des zones de production plus ou moins spécialisées et organisées en auréoles concentriques autour des villes, avec au moins trois secteurs : une zone centrale, intra ou péri-urbaine, dans laquelle sont développées des cultures valorisant fortement le sol, cultures maraîchères et riz irrigué ; une auréole de 10 à 20 km de rayon selon la taille de l'agglomération, où l'emportent des denrées pondéreuses, surtout manioc, parfois accompagné d'igname ; au-delà, une dernière auréole, où les productions de l'agriculture locale sont fortement étendues, afin de fournir des surplus élevés pour la commercialisation : banane ou riz en région forestière, riz, maïs ou igname, selon les secteurs, en savane. Enfin, à l'échelle nationale, l'essor du vivrier marchand permet un rééquilibrage du territoire au profit du nord, apportant un palliatif, au moins partiel, à son retard économique, et le rendant plus solidaire des régions forestières plus dynamiques et urbanisées. Dans ce contexte, les régions de cultures vivrières destinées aux villes ont relativement moins souffert que les autres des difficultés qu'a connues l'agriculture ivoirienne depuis 1989.

L'essor de l'agriculture vivrière pour les marchés urbains s'accompagne, dans certains cas, de la recherche de la qualité. Celle-ci permet aux paysans éloignés des marchés de trouver des débouchés rémunérateurs, à des prix compensant les coûts de transport : les agriculteurs du Nord-Est étendent la culture de l'igname précoce, qui bénéficie de prix élevés sur la place d'Abidjan ; la production de « primeurs » offre même, à ceux qui ont les moyens d'approvisionner le marché en juillet-août, des revenus particulièrement intéressants. La culture de variétés locales, qui répondent à une demande des citoyens en produits ivoiriens, « du terroir », permet également de lutter contre la concurrence des importations livrées à bas prix : dans l'Ouest, les riziculteurs développent des variétés de montagne, pour l'autoconsommation certes, mais aussi pour la vente sur des marchés urbains, où les consommateurs valorisent les riz locaux et acceptent de les payer plus cher que les riz importés. Sur un autre plan, la production de différentes variétés d'attiéké est révéla-

trice d'un souci d'adaptation des fabricantes à la diversification de la demande : du « garba », attiéké de moindre qualité destiné à une clientèle jeune et peu fortunée, à des attiéké plus soignés, vendus trois à quatre fois plus chers.

Ainsi, la recherche d'un créneau rémunérateur met en évidence la capacité d'adaptation des petits producteurs agricoles et des artisans de l'agro-alimentaire à un marché relativement diversifié, où certaines catégories sociales sont prêtes à payer plus cher un produit « de qualité » et où d'autres, souvent victimes de la chute des revenus urbains, doivent se contenter de denrées de moindre valeur ou moins prisées.

Enfin, il faut souligner que l'agriculture vivrière marchande souffre de deux maux que ne connaissait pas, jusqu'à une date récente, l'agriculture d'exportation : l'instabilité des prix payés au producteur et l'absence de garantie d'achat. C'est pourquoi, en année de forte production, les cours s'effondrent et les récoltes pourrissent dans les champs. Cette situation a des conséquences spatiales importantes : près des marchés urbains et des grands axes de circulation, où les cours sont élevés et les débouchés relativement sûrs, les agriculteurs se lancent dans le vivrier marchand, alors que dans les secteurs éloignés, ils s'orientent prioritairement vers les cultures d'exportation. C'est vrai, par exemple, dans le nord du département de Bondoukou, où les producteurs proches des principales pistes refusent le coton, qui se développe dans les secteurs enclavés ; c'est vrai dans le département de Soubré où, le long de la route goudronnée Gagnoa-Soubré-San Pedro, on constate, beaucoup plus qu'à l'intérieur des terres, une progression des cultures vivrières. À partir de 1989, la situation a évolué et les denrées d'exportation se sont trouvées, elles aussi, soumises aux aléas du marché : elles ont vu leurs cours s'effondrer et les récoltes, dans certains cas, n'ont pas été achetées. Ce sont les cultures vivrières qui ont permis à beaucoup de paysans de passer le cap très difficile de la période 1989-1993. Mais cela n'a été réalisé que dans les secteurs les plus accessibles et les mieux reliés aux cités.

CONCLUSION

L'avenir de l'agriculture vivrière marchande et d'une façon plus générale de toute l'agriculture ivoirienne dépend de la façon dont seront résolues plusieurs questions qui restent en suspens et dont deux, au moins, méritent d'être rappelées.

La première résulte, pour l'essentiel, de la conjonction de deux phénomènes : d'abord, des taux de croissance démographique supérieurs à 3 % par an, qui supposent une augmentation continue des productions ; ensuite, la fin des espaces à défricher qui remet en cause les systèmes de production extensifs, largement dominants à l'échelle nationale. Cette situation renvoie à la question de l'intensification des systèmes de production.

Jusqu'à présent, l'intensification s'est faite surtout par changement dans les systèmes de culture et souvent, mais pas toujours, adoption de cultures vivrières qui permettent une augmentation de la production et/ou des revenus par unité de surface ; mais il y a rarement changement des techniques, qui restent manuelles. L'adoption des intrants (engrais, herbicides, par exemple) se heurte à leur coût extrêmement élevé et à une certaine incertitude quant à leurs résultats. En outre, l'investissement qu'ils supposent ne peut être sûrement rentabilisé que si le producteur possède une maîtrise des techniques de culture, une connaissance des marchés et surtout la capacité de mobiliser la main-d'œuvre pour mener à bien les façons culturales et produire au meilleur moment.

En tout cas, et contrairement à ce qui a pu être écrit, l'intensif, dans certaines conditions rapporte : par exemple la culture de la tomate, en 1989-90, bien conduite, avec une production vendue au bon moment, fournit des revenus par hectare dépassant un million de F CFA et rapporte environ 2 000 F CFA/jour de travail, soit plus que le coton ou le café (qui donnent moins de 1000 F CFA/jour de travail, voire moins de 500 F CFA dans certaines situations) et plus que le cacao (qui procure 1 300 à 1 800 F CFA/jour à 200 F CFA/kg).

Sur un autre plan, la dévaluation du F CFA de janvier 1994, dans un premier temps, paraît favorable aux cultures locales, en renchérissant le prix des produits importés. C'est le cas notamment du riz, qui a connu une extension importante en 1994 et surtout en 1995, en raison d'une forte hausse des prix à la production. Mais de multiples facteurs pèseront sur les évolutions à venir : la politique économique générale, le comportement des citoyens, etc. Par ailleurs, les situations sont plus complexes qu'on ne le croit bien souvent : par exemple, dans les zones productrices de café du Sud-Est, on a vu, en 1994-95, les planteurs qui s'étaient orientés vers les cultures vivrières destinées aux villes revenir au café, en raison de la forte hausse des cours (passés de moins de 100 F CFA à près de 700 F CFA/kg en un an), et chercher à capter la main-d'œuvre féminine et étrangère à leur profit, en la détournant des productions vivrières pour l'utiliser sur les plantations.

Les effets de la dévaluation sont donc à regarder de près et ne seront sans doute pas uniformes selon les régions et les exploitations. Il est difficile aussi d'être certain qu'ils seront positifs pour les cultures vivrières. Cela prouve, une fois de plus, qu'il faut se méfier des schémas prévisionnels trop simples, auxquels souvent ne répondent pas les agriculteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bono M., 1984, *Quelques aspects actualisés du problème vivrier ivoirien. Rapport de synthèse*, Abidjan, ministère du Développement rural, 210 p.
- Chaléard J.-L., 1994, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Université de Paris X-Nanterre (thèse de doctorat d'État), 1041 p.
- Chaléard J.-L., 1996, *Temps des villes, temps des vivres*, Paris, Karthala, 661 p.
- Chaléard J.-L., Dubresson A., 1989, « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte-d'Ivoire », in *Tropiques : lieux et liens*, Paris, ORSTOM, coll. Didactiques : 277-290.
- Chaléard J.-L., Féckoua L., Péliissier P., 1990, « Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte d'Ivoire septentrionale », *Cahiers d'Outre-Mer*, 43 (169), janvier-mars : 5-24.
- Chaléard J.-L., N'Daw P. S., 1992, « Migrations et intensifications : la dynamique agraire des Lobi de la Z.K.B. », *Cahiers des Sciences Humaines*, 28 (2) : 261-281.
- Chauveau J.-P., 1985, « L'avenir d'une illusion. Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte-d'Ivoire », *Études rurales*, 99-100 : 281-325.
- Fiéloux M., 1980, *Les sentiers de la nuit*, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et Documents, n° 110, 199 p.
- Labazée P., 1991, « Ethnies, statuts, mobilité spatiale : parcours et construction identitaire des agents de deux filières marchandes dans une ville "contrainte" du nord ivoirien », in *Mobilité des hommes, circulation des richesses et dynamismes urbains en Côte-d'Ivoire et au Mali méridional*, Université de Paris X-Nanterre, CEGAN : 106-148.
- Léonard E., 1993, *Différenciation et reproduction des exploitations agricoles dans le Sud-Ouest ivoirien : une typologie des systèmes de production*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 57 p.
- Le Roy X., 1995, « Le riz de ville et le riz des champs. La riziculture ivoirienne sacrifiée à la paix sociale à Abidjan », communication présentée au colloque international CNRS-CIRAD *Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'ouest ?*, Bordeaux 4-7 avril 1995, 16 p.
- Lombard J., 1993, *Riz des villes, mil des champs en pays serer, Sénégal*, Bordeaux, CEGET, 226 p.
- Ministère de l'Agriculture, Direction des Statistiques agricoles, annuel – *Statistiques agricoles, rapports annuels*, Abidjan.
- Ministère des Finances, 1971. *Réforme de la commercialisation des produits vivriers*, Abidjan, 19 p., + annexes.

- Raison J.-P., 1993, « Trente ans, trois phases de la géographie rurale dans les pays tropicaux », in C. Choquet, O. Dollfus, E. Leroy et M. Vernières (dirs.), *État des savoirs sur le développement* : 135-160.
- RGPH, 1990, *Recensement général de la population et de l'habitat, 1988, résultats provisoires*, Abidjan, Ministère de l'Économie et des Finances – direction de la Statistique.
- Savonnet G., 1985, *Instabilité des Lobi du Nord-Est ivoirien et développement agro-pastoral (Rapport d'enquête socio-géographique sur le terrain)*, Bouaké, CIDT, 70 p.
- Sawadogo A., 1977, *L'agriculture en Côte d'Ivoire*, Paris, PUF, 367 p.